

Perte de 600 millions d'euros sur les marchés pour L'Écureuil

par Julien Ponthus et Matthieu Protard

PARIS (Reuters) - Les Caisses d'Epargne ont annoncé vendredi une perte de 600 millions d'euros sur les marchés, conduisant Bercy à lancer une vaste opération de contrôle des banques françaises, dont la réputation a déjà été entachée par l'affaire Kerviel qui a coûté 4,9 milliards à la Société générale.

L'annonce en janvier de la perte de la SocGen, attribuée au trader Jérôme Kerviel, avait déclenché une onde de choc révélant des défaillances dans les systèmes de sécurité et de contrôle des banques, qui étaient censées être corrigées depuis.

Les Caisses d'Epargne ont annoncé vendredi matin dans un bref communiqué, que cette perte, liée à un "important incident de marché", avait concerné la semaine dernière son activité de dérivés actions, dans un contexte de marché très volatil.

Le CAC avait en effet enregistré la même semaine la plus forte perte de son histoire (-22,2%).

Un porte-parole des Caisses a précisé que la perte était imputable à une "petite équipe de gestion pour compte propre de cinq à six personnes, qui ont toutes été sanctionnées". Cette équipe aurait pris des "positions excessives en risque et en volume, au-delà des limites autorisées".

Un des adjoints de Julien Carmona, le membre du directoire chargé des finances, a été mis à pied, a-t-il ajouté.

Les Caisses ont tenu à rassurer les autorités et leurs clients en indiquant que le niveau de leurs fonds propres (plus de 20 milliards d'euros) permettait d'absorber le choc.

"Cette perte n'affecte pas la solidité financière du groupe et n'a aucune conséquence sur la clientèle," a assuré le groupe, qui a précisé que des mesures avaient été mises en oeuvre pour solder cette position et mettre fin à cette activité.

BERCY DILIGENTE UNE MISSION DE CONTRÔLE DANS LES BANQUES

La ministre de l'Economie, Christine Lagarde, a demandé à la commission bancaire de diligenter immédiatement une mission de contrôle sur l'activité de marché des Caisses d'épargne.

Elle a également demandé à la Commission bancaire de prendre toutes les mesures pour "vérifier le respect par tous les établissements bancaires des règles de surveillance de marché".

S'exprimant lors de l'installation du conseil d'administration de la Société de refinancement des banques françaises, la ministre a indiqué que le gouvernement avait été prévenu mercredi de la perte, mais qu'il n'en a connu le montant que jeudi en fin de journée.

Se disant "frustrée" et "découragée" par cette affaire, elle a estimé qu'elle arrivait au pire moment alors que les Etats européens mettent en place des plans de soutien à leurs banques fragilisés par la crise financière.

"Nous avons immédiatement mis en oeuvre les mécanismes de contrôle et les sanctions seront prises", a déclaré la ministre de l'Economie, ajoutant que le président de la République sera "le premier juge de l'ensemble de ces questions".

Le parquet de Paris, qui n'est saisi pour le moment d'aucune plainte, n'a pas ouvert dans l'immédiat d'enquête pénale.

Dans l'affaire Kerviel, une information judiciaire est en cours après une plainte de la Société générale et d'un petit porteur.

Cette affaire relance une nouvelle fois la polémique sur le manque de contrôle des opérations de trading complexes.

"Cela montre qu'il doit y avoir un contrôle des risques plus strict sur les équipes de trading. Une meilleure prise en compte de la dimension psychologique dans la formation et le suivi des traders est nécessaire", a déclaré à Reuters Thami Kabbaj, ancien trader et professeur à l'université Paris-Dauphine.

"Une situation d'égal à égal doit s'instaurer entre les traders et les équipes de back-office chargées de les contrôler", a-t-il ajouté.

LA FUSION CONTINUE AVEC LES BANQUES POPULAIRES

Les Caisses d'Epargne ont précisé que cette perte ne remettait pas en cause le projet de fusion avec les Banques populaires annoncé la semaine dernière, qui permettrait de créer le numéro deux français après le Crédit agricole.

Les Banques Populaires, qui ont confirmé elles aussi que le projet se poursuivait, avaient été informées la veille de la situation.

Les deux groupes avaient déjà amorcé un rapprochement en regroupant fin 2006 l'essentiel de leurs activités hors banque de détail et hors immobilier dans leur filiale commune cotée [Natixis](#) dont ils détiennent ensemble 70,5% du capital au dernier décompte.

Cette perte est un nouveau coup dur pour les Caisses d'Epargne après les difficultés de [Natixis](#), touchée de plein fouet par la crise financière. Cette dernière a dû procéder à une augmentation de capital en septembre pour renforcer ses fonds propres, sans pour autant dissiper toutes les inquiétudes.

Pour ajouter aux déboires de l'Écureuil, sa filiale immobilière à 40%, [Nexity](#), a lancé la semaine dernière un deuxième avertissement sur ses résultats annuels suite à la forte dégradation du marché immobilier.

Début octobre, des informations de presse formellement démenties par l'Écureuil, évoquaient des difficultés financières de la banque et un besoin de renforcement des fonds propres.

Avec la contribution de Thierry Lévêque